

Compte-rendu de la réunion du CCAS

Mercredi 10 Avril 2024 à 20h30

Présents : Mme Boulangé Jacqueline ; Mme Delort Myriam ; Mme Monteillet Maryline ; Mme Perier Élisabeth ; Mr Peyrou Alain ; Mr Troupel Jean-Paul ; Mme Volpilhac Odette ; Mme Salat Simone ;

Absente : Mme Teil Catherine donne pouvoir à Mr Troupel

Secrétaire de séance : Mme PERIER Élisabeth

1) Information générale

* **Co-pilotage solidaire** : Présentation par Mme Boulangé et Mr Peyrou de l'avancement du projet « **co-pilotage solidaire** » qui devrait commencer en septembre 2024. Il reste encore de multiples points à affiner tels que : le défraiement des bénévoles, la participation des bénéficiaires, la communication, le prix de la prestation etc....

* **Noël 2023** : Il y a eu très peu de retours. Seules quelques personnes se sont plaintes de la qualité des produits contenus dans les colis offerts et des plats servis froids.

2) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Reportée à la prochaine réunion.

3) Vote du compte de gestion 2023

Présentation faite par Mme Monteillet

Le bilan du compte de gestion a été approuvé par le comptable

Résultat de clôture déficitaire de 1 503,68€

POUR 9	CONTRE 0	ABSENTATION 0
--------	----------	---------------

4) Vote du compte administratif 2023

Le bilan présente un excédent de 2 523,15 €

Après retrait de Mme le Maire, M. Troupel Jean Paul donne lecture du compte administratif 2023.

POUR 8	CONTRE 0	ABSENTATION 0
--------	----------	---------------

5) Vote de l'affectation du résultat de fonctionnement 2023

Proposition d'affecter l'excédent de l'exercice 2023 d'un montant de 2 523.15€ en recette de fonctionnement pour l'année 2024.

POUR 9	CONTRE 0	ABSENTATION 0
--------	----------	---------------

6) Vote budget primitif 2024

Un budget de fonctionnement de **4 523,15** euros financé comme suit :

RECETTES : Report de l'excédent de l'exercice 2023 de 2 523,15 € auquel s'ajoute la subvention d'exploitation versée par la Mairie pour un montant de 2 000€.

DÉPENSES : Le montant des dépenses prévues comprennent le repas et le colis de Noël alimentaire et pharmaceutique, la participation pour présence verte, l'aide sociale en faveur de l'enfance, les cotisations URSSAF, facture des macarons Riols offerts lors des anniversaires et autres dépenses diverses.

POUR 9	CONTRE 0	ABSENTATION 0
--------	----------	---------------

7) Aide sociale en faveur de l'enfance

Une naissance depuis le 1^{er} janvier 2024. Mme le Maire propose d'attribuer l'aide sociale à l'enfance pour un montant de 25€.

POUR 9	CONTRE 0	ABSENTATION 0
--------	----------	---------------

8) Questions diverses

* Les ateliers de danse animés par l'association Ciel Bleu sont interrompus depuis fin décembre faute de financement.

Madame Volpilhac doit les rappeler pour savoir s'il y a une date de reprise prévue.

* Les ateliers proposés par le CLIC sont appréciés, il y a une bonne participation des Capelains et Capelaines (environ 8 personnes par séance)

Un atelier sur le thème de la conduite sera proposé pour l'année 2024-2025.

* Concernant les anniversaires : les personnes se voyant attribuer la boîte de macaron le jour de leur anniversaire sont ravies.

Reste à savoir si le prix des macarons restera le même.

Le calendrier de distribution convient à l'ensemble des membres du CCAS

Fin de séance 22 h